

Trivier, en 1710, l'archiprêtre de Dombes se plaint fort de la manière dont les Pères Minimes tiennent cette église : « la lampe ardente, dit-il, est aux frais des Minimes, mais *elanguit oleum*. Cette paroisse est pauvrement enluminée. Les Pères Minimes veulent qu'elle soit comme la Triomphante *quæ non egebit lumine, quia lucerna ejus est Agnus.....* Ils abandonnent cette église d'une manière indigne, sans linge, sans ornement. Ils refusent même le sel pour faire l'eau bénite, c'est une chose digne de curiosité de voir leurs petites burettes et comme elles ne sont jamais pleines. »

La rente noble du prieuré de Saint-Trivier appartenait, en 1772, à la famille Valentin ; elle était indivise, en 1789, entre dame Marguerite Girard, veuve de Joseph Valentin, écuyer et ses enfants.

UN DOBOMANE.

(A continuer).